

**CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE .**

www.crfc.ch

CONFERENCE ROMANDE DE LA FORMATION CONTINUE

QUI SOMMES-NOUS ?

La **Conférence Romande de la formation continue**, unique organe de ce genre en Suisse romande, est un lieu de coordination, d'échange d'informations et de formulation de recommandations pour le monde politique et les milieux économiques, les experts - privés et publics -, les responsables et professionnels de la formation continue des adultes.

ACTEURS

Le rôle de forum que joue la **Conférence Romande** implique que ses membres représentent un spectre le plus large possible, et permette un dialogue unique et direct entre les différents acteurs de la formation continue :

- ▷ Politique : conseillers nationaux et aux Etats
- ▷ Economie : entreprises
- ▷ Administrations cantonales
- ▷ Prestataires de formation continue à différents niveaux (hautes écoles, universités populaires, instituts privés, centres de formation publics, organisations à but non lucratif, ...)
- ▷ Partenaires sociaux
- ▷ Organisations faïtières, ...

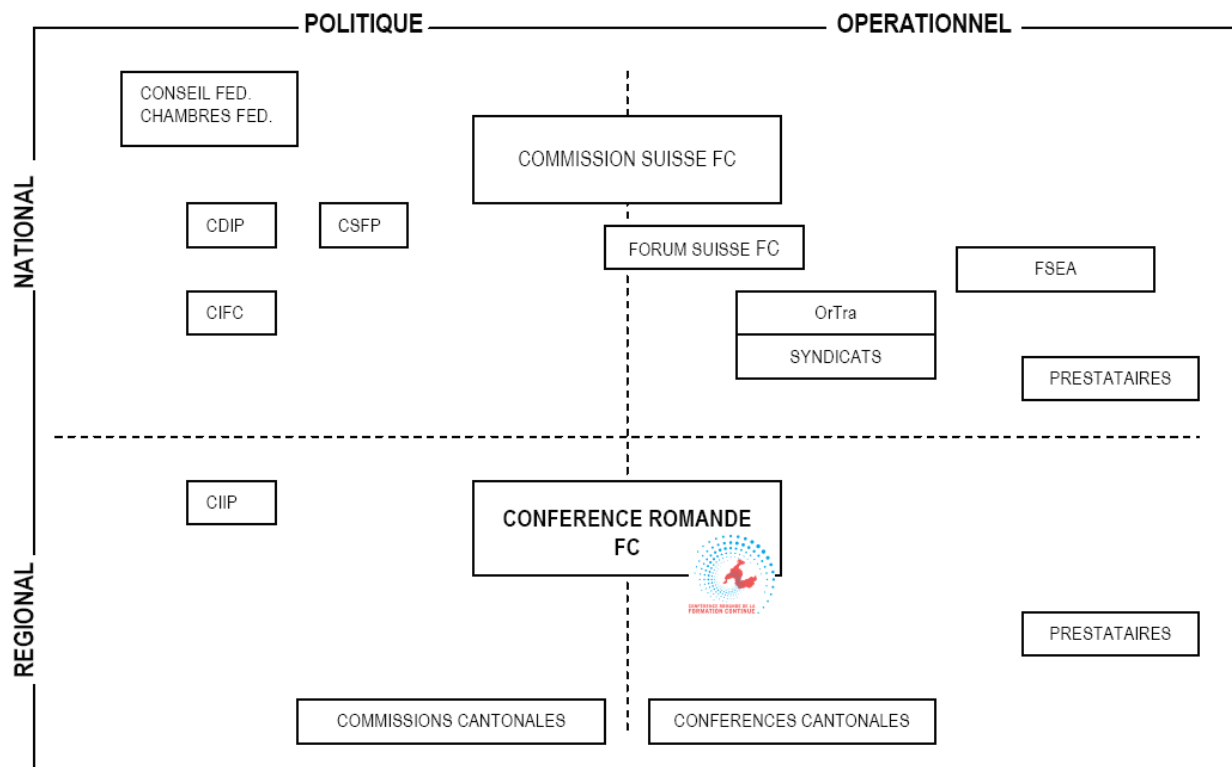
Les membres proviennent de tous les Cantons romands



Les relations avec les organes nationaux sont assurés.

La **Conférence Romande** peut ainsi offrir un forum de discussion non seulement entre les différents secteurs, mais également entre les différentes régions.

POSITIONNEMENT



- CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
- CIFC Conférence intercantonale de la formation continue
- CIIP Conférence Intercantonale de l'instruction publique (Romandie)
- CSFP Conférence suisse des offices de formation professionnelle
- FSEA Fédération suisse de la formation continue
- OrTra organisations du monde du travail

GENESE

Au cœur de l'Europe, la Suisse est confrontée aux mêmes défis que cette dernière : niveau des changements économiques et sociaux, transition rapide vers une société fondée sur la connaissance et pressions démographiques résultant d'une population vieillissante exigent une nouvelle approche de l'éducation et de la formation, dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, la Commission des Communautés européennes éditait, le 30 octobre 2000, le Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, qui est devenu depuis la référence européenne.

Ainsi, depuis près d'une décennie, une définition commune oriente les politiques de formation continue : l'apprentissage tout au long de la vie concerne "toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi".

Dans le contexte des défis précédemment cités, l'apprentissage tout au long de la vie est clairement identifié comme l'un des leviers essentiels de croissance et de développement économique et social et s'est vu conféré une priorité élevée. En mai 2006, le peuple suisse a accepté en votation populaire le nouvel article constitutionnel (64a) sur la formation continue. Cette décision fait notamment obligation à la Confédération de réglementer de façon globale, pour la première fois dans l'histoire du pays, le domaine de la formation continue. En avril 2008, le Conseil fédéral affiche sa volonté de le soutenir par des mesures appropriées (Politique de croissance 2008-2011).

C'est dans ce contexte que la **Conférence Romande de la formation continue** a vu le jour : constatant la multiplicité et la diversité des acteurs concernés, la disparité des efforts réalisés et l'absence de réelle coordination, des responsables politiques, des responsables économiques, des responsables éducatifs ont décidé de réunir les forces, les points de vue, les réflexions, les expériences et les expertises dans un forum commun. Tous les secteurs, tous les publics, toutes les formes éducatives et tous les acteurs concernés sont ainsi prêts à coordonner leurs efforts à la poursuite d'un objectif commun.

Le 6 décembre 2007, la **Conférence Romande de la formation continue** s'est donné, par la voix de ses membres et sur la base de ses statuts, une présidence, un comité et surtout des missions, fondées sur une analyse des besoins en matière de politique de formation continue en Suisse.

CONSTATS

La formation continue a besoin

- ▷ d'être visible et connue de tous
- ▷ de couvrir tous les besoins
 - de tous les adultes à tous les âges de la vie
 - des mutations sociales
 - des changements de l'organisation du travail
 - du développement économique
 - de la participation citoyenne
- ▷ d'être accessible à tous les publics
 - quel que soit leur niveau de formation
 - ou leurs conditions sociales
- ▷ d'être reconnue
 - dans ses formes les plus diverses
 - dans ses objets les plus variés
 - dans la reconnaissance de ses certifications
 - dans la création de passerelles entre les systèmes et les formes d'éducation
- ▷ de rechercher l'excellence
 - par l'introduction et/ou le développement de contrôle de qualité incluant la professionnalisation des formateurs
 - par une politique de qualité claire, transparente et dynamique
- ▷ de bénéficier des ressources financières adéquates,
 - et selon des modèles de financement adaptés aux besoins de chacun (adultes, organismes de formation, entreprises, autorités)

MISSIONS

- ▷ Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie
- ▷ Valoriser toutes les formes d'apprentissage
- ▷ Contribuer à la visibilité de la formation continue auprès de tous les publics concernés
- ▷ Favoriser l'accessibilité pour tous à la formation continue
- ▷ Encourager la reconnaissance des diverses formes d'acquisition des compétences

- ▷ Fédérer les parties prenantes de la formation continue en Suisse romande
- ▷ Permettre une meilleure réflexion quant à l'efficience des investissements et du financement de la formation continue
- ▷ Promouvoir le développement d'une politique de qualité
- ▷ Promouvoir une dynamique de réflexions et force de proposition supra-cantonale en Suisse romande
- ▷ Emettre des recommandations indépendantes
- ▷ Porter une voix romande au niveau national

FINANCEMENT

La formation est un bien commun, il revient à toutes les parties concernées d'en assurer le financement. L'investissement doit être public et privé.

Dans cette même logique, la **Conférence Romande** se doit de financer ses activités (env. 50'000 francs par année) avec des ressources privées et publiques, que ce soit sous forme de prestations propres de ses membres, de financement de projets par des institutions publiques ou privées, ou de dons de membres ou de non membres.

MEMBRES (2010)

Madame la Conseillère aux Etats Géraldine Savary, PS-VD, Présidente

Madame Christiane Amici Raboud, Association Romande des Formateurs d'Adultes Diplômés - ARFAD

Madame la Conseillère nationale, Josiane Aubert, PS-VD

Madame Brigitte Bachelard, Directrice générale de la Haute Ecole Arc, NE

Monsieur Patrice Barras, Centre de formation professionnelle, VS

Monsieur Christian Bonvin, Association Valida

Monsieur Jean-Pierre Brügger, Conférence Intercantonale de la Formation Continue – CIFIC

Monsieur Laurent Comte, Centrale suisse des entreprises d'entraînement

Monsieur le Conseiller national Christophe Darbellay, PDC-VS

Monsieur Martin Déglon, Association des Formateurs d'Adultes - ARFOR

Monsieur Tony Erb, SECO – MMT

Monsieur Yves Flückiger, rectorat de l'université de Genève

Madame Nicole Galland, fondation pour la formation continue universitaire

Monsieur le Conseiller national Jean-Pierre Graber, UDC-BE francophone

Monsieur le Conseiller national Hugues Hiltbold, PRD-GE

Madame Anne Holenweg, Movendo

Monsieur Didier Juillerat, Centre Interrégional de Perfectionnement – CIP-Tramelan, BE francophone

Monsieur Franck Le Vallois, Bobst SA, VD

Monsieur le Conseiller national Christian Levrat, PS-FR

Monsieur Fabien Loi Zedda, Association des Universités Populaires suisses - AUPS

Monsieur Stéphane Manco, Association des Organismes des Mesures Actives - AOMAS

Madame la Conseillère nationale Ada Marra, Lire & Ecrire Suisse romande

Madame Isabelle Mellos, soc. coop. Migros (GE)

Monsieur Philippe Merz, Centre Interrégional de Formation des Montagnes Neuchâteloises - CIFOM, NE

Madame Béatrice Monnet, CVPC, VS

Madame Bernadette Morand-Aymon, Fédération Suisse pour la Formation Continue, FSEA

Monsieur le Conseiller national Jacques Neiryck, PDC-VD

Monsieur le Conseiller national Roger Nordmann, Lire & Ecrire

Monsieur Alain Petitpierre, Fondation pour la Formation des Adultes - IFAGE, GE

Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO - JU

Monsieur Luc Python, Société des Employés de Commerce - SEC Suisse

Monsieur Stéphane Rolle, Centre de Perfectionnement et d'Informatique - CPI, FR

Madame la Conseillère nationale Maria Roth-Bernasconi, PS-GE

Monsieur Patrick Rywalski, IFFP

Monsieur Cyrille Salort, Service FC – Office de la Formation Professionnelle et Continue, OFPC, GE

Monsieur Antonio Sanchez, Services industriels de Genève SIG

Madame la Conseillère aux Etats Anne Seydoux-Christe, PDC-JU

Monsieur Johnny Stroumza, Fond. pour le dév. de l'Education Permanente, FDEP / Rés. Formation de Base des Adultes

Madame Isabel Taher-Selles, Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle OCOSP, VD

Madame la Conseillère nationale Adèle Thorens, V-VD

Monsieur Olivier Tschopp, Service de la formation secondaire & tertiaire, Jura

Invités permanents :

Mme Chiara Simoneschi Cortesi, Conseillère nationale, Conférence suisse italienne de la formation continue

M. André Schlaefli, Forum Suisse de la formation continue

Conférence Romande de la formation continue

Pour adresse : FSEA - Secrétariat romand – 11a, ch. des Plantaz – 1260 Nyon - Tél. 022 994 20 10 – Fax. 022 994 20 12